

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU**SEANCE DU 11 DECEMBRE 2023**

DEPARTEMENT DE L'EURE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU NEUBOURG

PROCES-VERBALRELATIF A L'ELECTION DU 7^{ème} VICE-PRESIDENT**Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 56****Nombre de conseillers en exercice : 56****Nombre de conseillers présents : 49**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt, le 11 décembre 2023 à 20 heures et 00 minutes, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle polyvalente à Epéguard sur la convocation qui leur a été adressée par le président de la communauté de communes du Pays du Neubourg, le 5 décembre 2023, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires titulaires :

COMMUNE	NOM PRENOM	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à :
Bacquepuis	HUREL William	X		
Bérengeville la Campagne	LERMEROULT Patrick		X	
Bernienville	DUCLOS Christian	X		
Brosville	ROMET Christian		X	
Canappeville	DUVAL Laurence		X	M ^{me} Saint-Laurent, M
Cesseville	DEBUS Alain	X		
Crestot	LOUIS Christine		X	
Criquebeuf la Campagne	MARIE Michèle	X		
Crosville la Vieille	CARPENTIER Pascal	X		
Daubeuf la Campagne	BUSSIERE Laurance		X	
Ecauville	MAILLARD Françoise	X		
Ecquetot	LONCKE Didier	X		
Emanville	DULUT Thierry	X		
Épéguard	DEMARE Pascal	X		
Epreville près le Neubourg	ELIOT Patrick	X		
Feuguerolles	VALIGNAT Jean-Paul		X	

Fouqueville	LEMOINE Didier	X		
Graveron-Sémerville	CARRERE-GODEBOUT Claire	X		
Hectomare	PLOYART François	X		
Hondouville	PARIS Jean-Charles	X		
	FUENTES Evelyne	X		
Houetteville	SAINT LAURENT Martine	X		
Iville	LEGENDRE Jean-Paul	X		
La Haye du Theil	COUCHAUX Alain	X		
La Pyle	PILETTE Gérard	X		
Le Bosc du Theil	VALLEE Laurent		X	M ^{me} Réculard - S
	RECLARD Sandrine	X		
	BERTHELIN Giovanni	X		
Le Neubourg	BRONNAZ Francis	X		
	CHEUX Arnaud	X		
	CHEVALIER Marie Noëlle	X		
	COUDRAY Isabel	X		
	DAVOUST Francis		X	M ^{me} Chevalier - M.H
	DETAILLE Edouard	X		
	LE MERRER Anita	X		
	LEROY Hélène		X	M ^{me} Vauquelin - I
	LEVAVASSEUR Katiana		X	
	ONFRAY Didier	X		
	VAUQUELIN Isabelle	X		
Le Tilleul Lambert	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	X		
Le Tremblay Omonville	LEFEBVRE Jean-François	X		
Le Troncq	SAMSON Catherine	X		
Marbeuf	CARPENTIER Bertrand	X		
Quittebeuf	HENNART Benoit	X		
Saint Aubin d'Ecrosville	DEPARIS Christiane	X		
Saint Meslin du Bosc	BONNEAU Christian	X		
Sainte Colombe la Commanderie	BUYZE Jacky	X		
	LARGESSE Jacky	X		
Sainte Opportune du Bosc	HENON Jérôme		X	M. Cheux - A
Tournedos Bois Hubert	WALLART Roger	X		
Tourville la Campagne	BOURGAULT Hugues	X		
	FOSSE Patricia	X		
Venon	PICARD Philippe	X		
Villettes	RAIMBOURG Guy	X		
Ville sur le Neubourg	PLESSIS Gérard	X		
Vitot	LELARGE Joël	X		

Etaient également présents, les conseillers suppléants des communes ne disposant que d'un seul titulaire : ces élus participeront avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si et seulement si le conseiller titulaire de leur commune est absent.

COMMUNE	NOM PRENOM	PRESENT	ABSENT
Bacquepuis	BRIZARD Marie-Odile		X
Bérengeville la Campagne	ROCREE Roselyne	X	
Bernienville	CHECA Marie-France		X
Brosville	LECOMTE Béatrice	X	
Canappeville	SERGEANT Agnès		X

Cesseville	POISSON Virginie		
Crestot	PATTEY Philippe	X	
Criquebeuf la Campagne	DAUTRESME Thierry		X
Crosville la Vieille	GRILLE Aline	X	
Daubeuf la Campagne	BUISSON Sébastien		X
Ecauville	PLESSIS Elisabeth		X
Ecquetot	RICHARD Didier	X	
Emanville	DUMONT Françoise		X
Épégard	PAYAN Jean-François		X
Epreville près le Neubourg	BRIOSNE Maurice	X	
Feuguerolles	BOISRENOULT André	X	
Fouqueville	SOENEN Bruno		X
Graveron-Sémerville	LAWANI Nicolas		X
Hectomare	DUGORD Jean-Pierre	X	
Houetteville	LEGRAND Catherine	X	
Iville	MAUGY Jean-Luc		X
La Haye du Theil	PORTE Michel		X
La Pyle	ROUSSIAU Yann		X
Le Tilleul Lambert	LEMARCHAND Fabien		X
Le Tremblay Omonville	MOULIN Martial		X
Le Troncq	LECOUTEUX Laëtitia	X	
Marbeuf	GAILLARD Thomas	X	
Quittebeuf	GARREAUD Virginie		X
Saint Aubin d'Ecrosville	ORONA Thierry	X	
Saint Meslin du Bosc	JOUEN Eric		X
Sainte Opportune du Bosc	MORISSET Maryse		X
Tournedos Bois Hubert	CAUCHOIS Isabelle	X	
Venon	CHOMONT Hélène		X
Villettes	ROBACHE Arlette	X	
Villez sur le Neubourg	BRIANT William		X
Vitot	LEBOURG Yann	X	

1. ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT

Sous la présidence de M. LEGENDRE Jean Paul, président, il a été procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a été dénombré 49 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT par renvoi à l'article L5211-1 du CGCT.

Puis, le président a indiqué que le poste de 7^{ème} vice-président est vacant en raison de la démission de M. LELARGE Joël, en qualité de 7^{ème} vice-président. Le président a rappelé qu'en application des dispositions du code générales des collectivités territoriales, le conseil communautaire peut décider de procéder à une nouvelle élection pour ce poste ou de ne pas procéder à son remplacement. En cas de remplacement, il est rappelé que le nouveau vice-président occupe de facto le dernier rang des vice-présidents. Toutefois, le conseil communautaire peut décider que le nouveau vice-président occupe le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste vacant.

Le conseil communautaire a décidé de procéder au remplacement de ce poste vacant et de maintenir le nouveau vice-président au même rang que celui qui occupait le poste précédemment.

Le président a, alors, invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du 7^{ème} vice-président, en raison de la démission de M. LELARGE Joël.

Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT). Les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue

parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

1.1 Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins :

M^{me} Régulard Sandrine et M. Berthelin Giovanni

1.2 Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il était porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la communauté de communes. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe clos jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

1.3 Election du septième vice-président

1.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	54
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral).....	4
d. Nombre de suffrages exprimés [b-c].....	50
e. Majorité absolue.....	26

NB : majorité absolue :

- Si nombre de suffrages exprimés est pair → moitié des suffrages exprimés plus un
- Si nombre de suffrages exprimés est impair → moitié des suffrages exprimés arrondi au chiffre entier supérieur

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Debuss Alain	24	Vingt et un
M. Paris Jean-Charles	29	Vingt neuf

1.3.2 Résultats du deuxième tour de scrutin

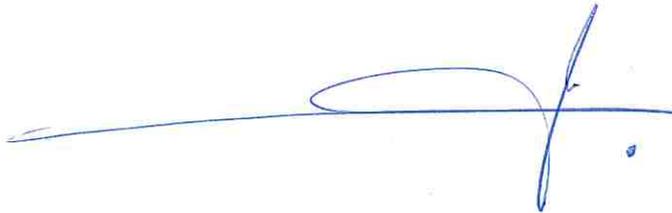
- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....

3. Proclamation des résultats :

Est proclamé(e) en qualité de septième vice-président(e) de la communauté communes du Pays du Neubourg : M/Mme Pais Jean Charles

Le présent procès-verbal dressé et clos le 11 décembre 2023 à 21 heures 50 minutes, en un exemplaire, est signé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires présents ou représentés, ou de leurs suppléants.

Le président de la communauté de communes du Pays du Neubourg : Jean Paul LEGENDRE



Les assesseurs :

M. Réculard Sandrine

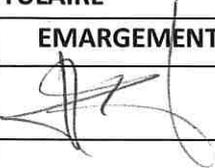
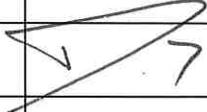
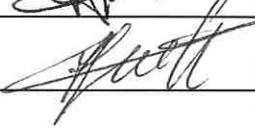
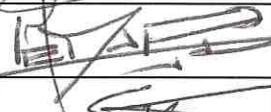
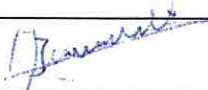
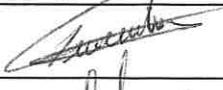
M. Berthelin Giovanni

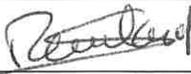
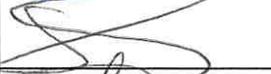
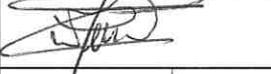
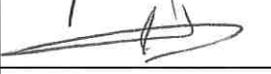
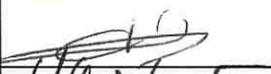
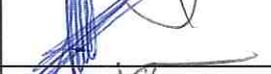
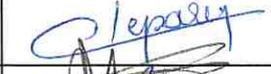
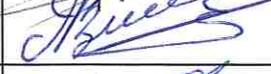
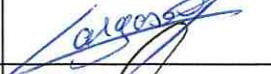
cf. tableau signalaires ci-après

Le secrétaire : M. Cheux Arnaud



Les autres membres titulaires du conseil communautaire [ou leur(s) rep

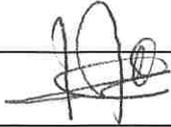
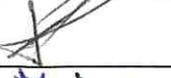
COMMUNE	CONSEILLER TITULAIRE		CONSEILLER SUPPLEANT	
	NOM PRENOM	EMARGEMENTS	NOM PRENOM	EMARGEMENTS
Bacquepuis	HUREL William		BRIZARD Marie-Odile	
Bérengeville la Campagne	LHERMEROULT Patrick		ROCREE Roselyne	
Bernienville	DUCLOS Christian		CHECA Marie-France	
Brosville	ROMET Marc		LECOMTE Béatrice	
Canappeville	DUVAL Laurence		SERGENT Agnès	
Cesseville	DEBUS Alain		POISSON Virginie	
Crestot	LOUIS Christine		PATTEY Philippe	
Criquebeuf la Campagne	MARIE Michèle		DAUTRESME Thierry	
Crosville la Vieille	CARPENTIER Pascal		GRILLE Aline	
Daubeuf la Campagne	BUSSIERE Laurance		BUISSON Sébastien	
Ecauville	MAILLARD Françoise		PLESSIS Elisabeth	
Ecquetot	LONCKE Didier		RICHARD Didier	
Emanville	DULUT Thierry		DUMONT Françoise	
Épégard	DEMARE Pascal		PAYAN Jean-François	
Epreville près le Neubourg	ELIOT Patrick		BRIOSNE Maurice	
Feuguerolles	VALIGNAT Jean-Paul		BOISRENOULT André	
Fouqueville	LEMOINE Didier		SOENEN Bruno	
Graveron-Sémerville	CARRERE-GODEBOUT Claire	<i>Plan fédéral</i>	LAWANI Nicolas	
Hectomare	PLOYART François		DUGORD Jean-Pierre	
Hondouville	PARIS Jean-Charles			
	FUENTES Evelyne			
Houetteville	SAINT LAURENT Martine		LEGRAND Catherine	
Iville	LEGENDRE Jean-Paul		MAUGY Jean-Luc	
La Haye du Theil	COUCHAUX Alain		PORTE Michel	
La Pyle	PILETTE Gérard		ROUSSIAU Yann	

Le Bosc du Theil	VALLEE Laurent			
	RECLARD Sandrine			
	BERTHELIN Giovanni			
Le Neubourg	BRONNAZ Francis			
	CHEUX Arnaud			
	CHEVALIER Marie Noëlle			
	COUDRAY Isabel			
	DAVOUST Francis			
	DETAILLE Edouard			
	LE MERRER Anita			
	LEROY Hélène			
	LEVAVASSEUR Katiana			
	ONFRAY Didier			
VAUQUELIN Isabelle				
Le Tilleul Lambert	GAVARD-GONGALLUD Jean-François		LEMARCHAND Fabien	
Le Tremblay Omonville	LEFEBVRE Jean-François		MOULIN Martial	
Le Troncq	SAMSON Catherine		LECOUTEUX Laëtitia	
Marbeuf	CARPENTIER Bertrand		GAILLARD Thomas	
Quittebeuf	HENNART Benoît		GARREAU Virginie	
Saint Aubin d'Ecrosville	DEPARIS Christiane		ORONA Thierry	
Saint Meslin du Bosc	BONNEAU Christian		JOUEN Eric	
	BUYZE Jacky			
Sainte Colombe la Commanderie	LARGESSE Jacky			
	HENON Jérôme		MORISSET Maryse	
Tournedos Bois Hubert	WALLART Roger		CAUCHOIS Isabelle	
Tourville la Campagne	BOURGAULT Hugues			
	FOSSE Patricia			

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

Venon	PICARD Philippe		CHO	ID : 027-242700607-20231211-2023_0211-AU
Villettes	RAIMBOURG Guy		ROBACHE Arlette	
Villez sur le Neubourg	PLESSIS Gérard		BRIANT William	
Vitot	LELARGE Joël		LEBOURG Yann	